



DFI a pris part à un panel de discussion organisé par la société civile sur le thème des partenariats public-privé (PPP). Sur la base d'études récentes conduites par [Eurodad](#) et [Jubilee Debt Campaign](#), ce panel a donné lieu à des discussions ouvertes avec des fonctionnaires du FMI et de la Banque mondiale autour de leur rôle dans le cadre de l'assistance qu'ils fournissent aux pays pour analyser et réduire les risques fiscaux liés aux PPP..

DFI a présenté les conclusions des travaux du Réseau OIF des ministres des finances sur les PPP détaillées dans le [communiqué](#) ministériel du 12 octobre qui a mis l'accent sur les risques et coûts élevés potentiels des PPP. Cette intervention a souligné la nécessité de disposer de structures juridiques et institutionnelles exhaustives pour accroître la capacité des pays à concevoir, hiérarchiser et mettre en oeuvre des projets d'investissement public, ainsi qu'à mieux négocier les contrats PPP afin de réduire les coûts et les risques.

Deux principales conclusions du communiqué ministériel ont également été débattues: la publication ex-ante de l'évaluation des coûts et risques potentiels liés à chaque projet et une consultation optimale avec le parlement et la société civile avant de signer tout contrat majeur.